## L'inflation

reverser au moins une partie qui reviendra sous forme d'allocations sociales à ceux qui n'ont pas le pouvoir de négocier.

Voilà quelques-uns des moyens auxquels nous pouvons avoir recours, mais nous ne pouvons y avoir recours que si nous adoptons une attitude réaliste au lieu d'accuser le gouvernement ou un autre secteur, alors qu'en réalité c'est toute la société qui est devenue profondément injuste, surtout vis-à-vis des personnes à revenu fixe et des prestataires d'allocations sociales.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, il me fait plaisir d'appuyer la motion présentée aujourd'hui à la Chambre par mon bon ami et collègue, l'honorable député de Champlain (M. Matte), et je cite:

Que cette Chambre déplore l'inaction du gouvernement dans la lutte contre l'inflation en se cachant sous le fallacieux prétexte qu'il s'agit d'un problème international (mondial) et que cette Chambre blâme le gouvernement d'ignorer les propositions concrètes du Crédit Social, lesquelles propositions offrent la solution à l'inflation et à la hausse injustifiée des prix; en particulier la proposition d'accorder à tous les consommateurs canadiens un escompte compensé sur tous les produits alimentaires faits au Canada.

Voilà, monsieur le président, une motion que nous désirions présenter depuis longtemps à la Chambre.

Je tiens d'une façon bien particulière à remercier mon collègue d'avoir présenté cette motion à la Chambre. Elle a surtout été présentée parce que le Canada continue à subir les méfaits d'un accroissement notable du taux d'inflation, et aussi à cause de nombreuses mesures inefficaces que le gouvernement continue à prendre afin d'enrayer ce fléau qu'on appelle l'inflation.

Monsieur le président, je pense sérieusement que, étant donné cette situation qui commande que des gestes soient posés au plus tôt par le gouvernement, la seule attitude possible pour le député doit être celle d'une franche recherche des solutions, sans animosité ni querelle partisane, dans le plus bref délai possible. D'ailleurs, le problème que nous avons à résoudre en est un de très grande importance, et il n'est pas facile à traiter. Le problème se pose en entier actuellement, et avec beaucoup plus de gravité, étant donné l'augmentation constante du coût de la vie. Le gouvernement actuel n'offre aucune solution valable pour combattre la hausse des prix. Les mesures proposées par le gouvernement sont nettement insuffisantes, si on en juge par l'état actuel de notre économie. Tout le monde sait que l'inflation consiste en une situation économique où les prix en général sont à la hausse, et que le Canada n'a jamais connu une situation aussi dramatique depuis la grande crise économique des années 1930. D'ailleurs, si l'on consulte les statistiques, on se rend compte que, depuis 1933, l'indice des prix à la consommation n'a baissé qu'en deux occasions, soit au cours des années 1939 et 1953. On se rend donc compte que les prix à la consommation ont progressé sans interruption depuis plus de 20 ans, et que notre dollar ne vaut plus que la moitié de ce qu'il valait il y a à peine 20 ans. Ce qui est encore plus significatif et plus alarmant, c'est que la hausse des prix se fait à un rythme de plus en plus rapide, si l'on considère que le prix des nécessités de la vie a augmenté de façon spectaculaire. D'ailleurs, les statistiques démontrent qu'en 1974 le prix du pain a augmenté de 28c., celui du sucre a subi une hausse de plus de 123 p. 100, et enfin, celui de la pomme de terre a aussi augmenté. Il est donc facile de constater que les produits nécessaires à la vie coûtent des prix incroyables par rapport à ce qu'ils coûtaient il y a quelques années encore.

• (1650)

On peut voir jusqu'à quel point les petits salariés sont écrasés par l'inflation, étant donné que l'augmentation des prix se fait surtout sentir au niveau des produits de consommation. Personne ne peut échapper à ses ravages. Malheureusement, ce sont encore ceux qui ont de faibles revenus qui sont évidemment les plus touchés par cette hausse. Ils doivent consacrer la presque totalité de leurs revenus à l'achat de nourriture, étant donné qu'ils doivent manger comme nous tous les jours.

Monsieur le président, nous savons tous qu'au cours des dernières années l'inflation a été le problème économique le plus pressant auquel les nations industrialisées du monde ont eu à faire face. D'ailleurs, tous les pays se plaignent de l'inflation. Je n'apprends rien à personne, monsieur le président, en disant que ce phénomène qu'on nomme inflation a provoqué des discussions interminables, mais en définitive il n'y a presque pas eu de mesure véritable pour le contrôler. Les gouvernements cherchent et essaient toutes sortes de mesures inimaginables pour guérir leur économie de l'inflation. On s'aperçoit en cours de route que leurs mesures sont de moins en moins efficaces et que l'inflation persiste toujours. Les gouvernements et leurs économistes constatent bien que leurs efforts et leurs mesures d'austérité ne viendront pas à bout de ce phénomène.

L'inflation n'est pas un mal unique au Canada, mais cela ne nous empêche pas de subir la hausse des prix. Depuis 1972, le taux d'inflation s'est accru davantage. Ainsi, on s'apercoit que les prix de vente dans l'industrie manufacturière ont augmenté de près de 35 p. 100 au cours des deux dernières années seulement, comparativement à 27.4 p. 100, de 1961 à 1972, soit au cours d'une période de 11 ans. De plus, si l'on étudie les statistiques sur les prix de gros, on constate que leur croissance fut de 49 p. 100 et de 33 p. 100 pendant ces même périodes. Il est donc facile d'imaginer que l'inflation n'a pas cédé de terrain depuis ce temps. Loin de là. Elle a plutôt subi une accélération vertigineuse, si l'on considère que depuis la période d'après-guerre, le coût de la vie n'a jamait fait un bond aussi important au cours d'une période de 12 mois. En effet, on a enregistré la plus forte hausse du coût de la vie depuis 1948, soit 12 p. 100. L'indice général du coût de la vie a augmenté de 1.1 p. 100 en novembre dernier, atteignant alors un niveau de 12 p. 100 supérieur à celui de novembre 1973. Si je me souviens bien, la dernière fois où le coût de la vie a augmenté plus vite, c'était au cours de la période d'octobre 1947 et octobre 1948. A cette période, à la suite de l'abolition des contrôles des prix qui avaient été imposés pendant la guerre, on avait enregistré une hausse de 12.2 p. 100.

Selon Statistique Canada, au cours des 12 derniers mois, les factures «d'épicerie» on augmenté de 15.7 p. 100 et le prix des repas au restaurant, de 18 p. 100.

Nous vivons dans une période très difficile et très critique. Nous sommes même au seuil d'une dépression économique qui atteindrait des proportions catastrophiques et remettrait en question la stabilité même de la société dans laquelle nous vivons. En face de cela, que fait le gouvernement? Rien du tout. Les ministres se contentent de dire que le mal est un phénomène international, et que nous devons le subir patiemment. En réalité, ils ne savent pas quoi faire, ils ne comprennent pas les véritables causes de l'inflation et ne semblent d'ailleurs pas plus préoccupés par ses conséquences inévitables.

L'inflation qui nous afflige est en grande partie le résultat d'erreurs passées des autorités monétaires et fiscales